COMITE MILITAIRE DU PARTI
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES
MINISTERE DE L'INTERIEUR

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
TRAVAIL - DEMOCRATIE - PAIX

DECRET N° 77/250 du 11 Mai 1977
portant nomination du Directeur Adjoint de la Sécurité d'Etat.-

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU - L'Acte Fondamental du 5 Avril 1977 ;

VU - L'Acte n° 001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'Organisation et la structuration du Comité Militaire du Parti ;

VU - L'Acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;

VU - L'Ordonnance n°1/69 du 6 Février 1969 modifiant la Loi n°11/66 du 22 Juin 1966 portant création de l'Armée Populaire Nationale ;

VU - L'Ordonnance n°31/70 du 18 Août 1970 portant statut général des Cadres de l'Armée Populaire Nationale ;

VU - L'Ordonnance n°2/72 du 19 Janvier 1972 portant intégration des Services de Sécurité au sein de l'Armée Populaire Nationale ;

VU - Le Décret n°74/356 du 28 Septembre 1974 portant composition et attributions du Département de la Défense Nationale et de la Sécurité ;

VU - Le Décret n°77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

- Sur proposition du Comité Militaire du Parti ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.- Le Capitaine ZOULA Gustave, est nommé Directeur Adjoint de la Sécurité d'Etat, en remplacement du Capitaine N'KOU Désiré.

Article 2.- Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo./.-

Fait à Brazzaville, le 11 Mai 1977

Colonel Joachim YHOMBY-OPANGO.-

Par le Président du Comité Militaire du Parti,
Président de la République,
Chef de l'Etat,
Président du Conseil des Ministres :

Le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Commandant Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Premier Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Ministre de la Défense Nationale,

Commandant Denis SASSOU-NGUESSO.-

Le Ministre de l'Intérieur,

Commandant François-Xavier KATALI.-

P. le Ministre des Finances en mission,
Le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, Chargé du Plan,

François BITA.-